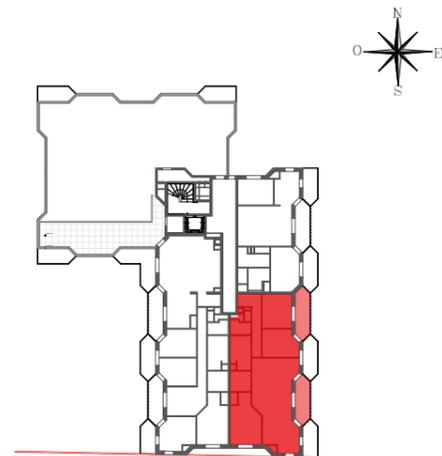


SEJOUR - CUISINE	34.7 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9.5 m <sup>2</sup>
ENTREE + Pl.	3.8 m <sup>2</sup>
DEGT	2.3 m <sup>2</sup>
SDB	4.1 m <sup>2</sup>
SDE	6.4 m <sup>2</sup>
WC	2.7 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE SHAB</b>	<b>89.4 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	6.9 m <sup>2</sup>
BALCON 2	7.1 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE ANNEXE</b>	<b>14 m<sup>2</sup></b>
<b>TOTAL SURFACES</b>	<b>103.5 m<sup>2</sup></b>

**PLAN DE REPERAGE**

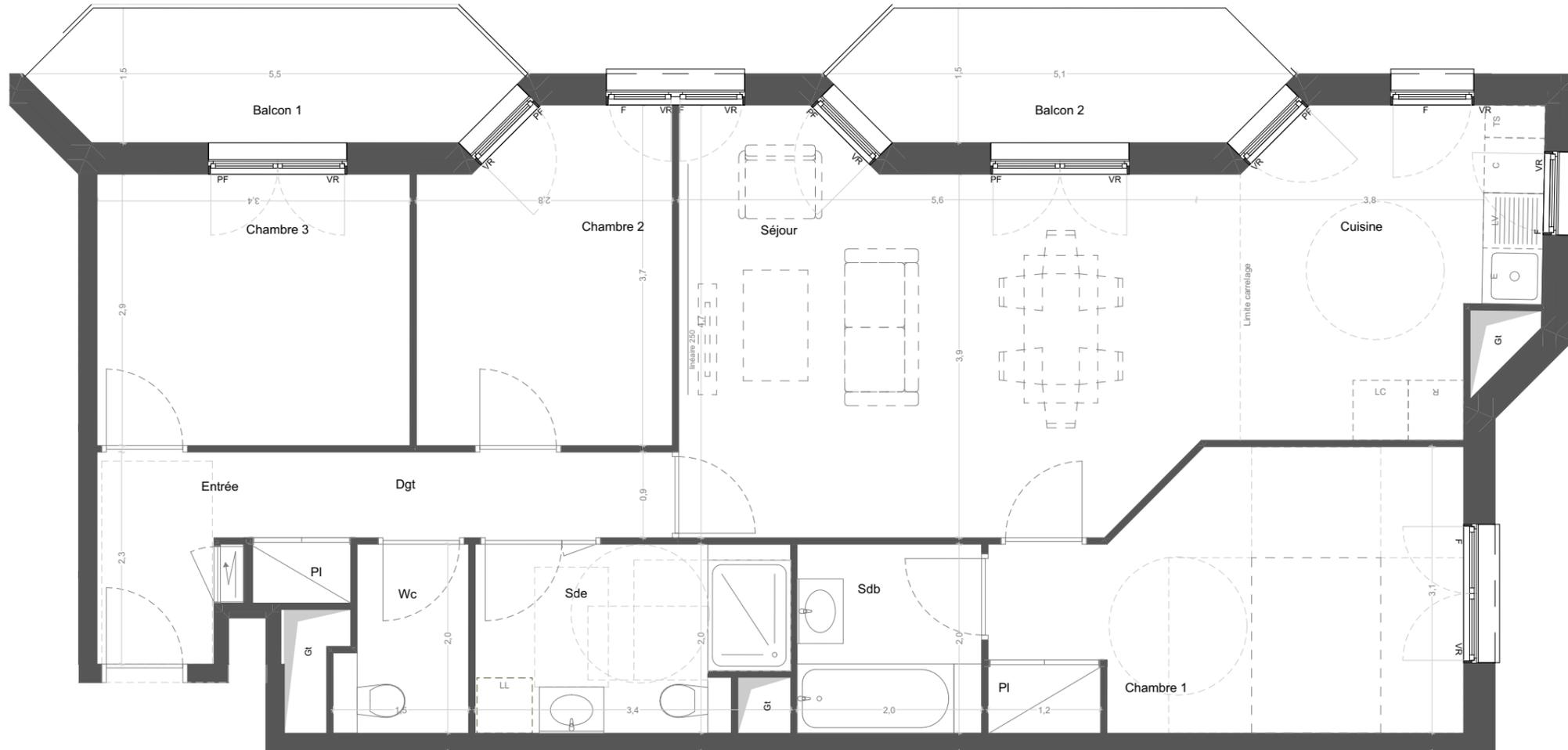


**LEGENDE**

<b>PF</b> Porte-Fenêtre	<b>LL</b> Lave-Linge
<b>FE</b> Fenêtre	<b>LV</b> Lave-Vaisselle
<b>VR</b> Volet roulant	<b>R</b> Réfrigérateur
Sofites: HSP 2.20m env.	<b>C</b> Cuisson
Tableau électrique	<b>E</b> Evier
Gaine Technique	<b>LC</b> Linéaire complémentaire
Cloison fusible	<b>PL</b> Placard
Jardin	<b>TS</b> Tri sélectif

**PLAN DE RESERVATION**

DATE	INDICE
12/11/2024	0



Les cotes, gaines, retombées, soffites et faux-plafond ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportés à ce plan en fonction impératifs administratifs, des contraintes techniques et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente. Les radiateurs ainsi que les sèche-serviettes ne sont pas représentés. Les hauteurs de seuils sont approximatives et indiquées sur le plan à titre informatif. Elles ne dépasseront pas hauteurs de 15cm et 20cm respectivement pour les loggias et les terrasses. Les surfaces et les hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers et à ceux liés au lavage du linge sont représentés en correspondance avec les différents raccords nécessaires en électricité et en eau ; aucun de ces éléments n'est fourni. La forme des jardins (pente et talus) n'est pas figurée ou l'est à titre indicatif : l'emplacement des arbres, arbustes et plantations éventuelles n'est pas contractuel